

FORUM PUBLIC



Pratiques citoyennes de droit :

QUELS IMPACTS EN TERMES DE TRANSFORMATION SOCIALE ?

Vendredi 25 Novembre de 9h à 17h

A l'International Med.Center
23-25 rue Emile Zola 93100 Montreuil
Métro ROBESPIERRE - ligne 9

Inscription obligatoire et renseignements :
m.collet@juristessolidarites.org
ou au 01 74 64 01 10

Dans le monde entier, de nombreuses initiatives témoignent de la capacité des populations à agir sur le terrain du droit en vue d'accéder au mode de vie auquel elles aspirent. Mobilisations collectives, sensibilisation et formation des populations au droit, luttes juridiques et judiciaires... autant de démarches qui permettent aux citoyens de devenir des acteurs de droit à part entière.

Si ces pratiques peuvent générer des effets positifs immédiats, qu'en est-il de leur impact en termes de transformation sociale? « Transformation sociale », en ce que ces pratiques pourraient, sur le long terme, améliorer les conditions de vie des populations, donner lieu à une prise de conscience de leurs droits et à un engagement au sein de la collectivité, engendrer des avancées législatives favorables aux plus démunis... Au-delà des croyances, quels sont les effets réels de ces pratiques sur la création de dynamiques de changement social? Quels facteurs peuvent favoriser, freiner, voire faire entrave à leur développement?

C'est autour de cette question fondamentale que l'association Juristes-Solidarités et le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris ont conduit depuis 2009 un travail de recherche sur l'accès au droit, en analysant des expériences menées ici et ailleurs. En Ile-de-France, au Mali, en Belgique et au Venezuela, les associations engagées dans ce projet sont portées par une même ambition : renforcer la capacité des populations les plus vulnérables à se servir du droit comme d'un outil d'autonomie.

A la croisée de la recherche universitaire et de l'action de terrain, ce forum sera l'occasion d'échanger et de débattre à partir des résultats de la recherche, en présence des acteurs impliqués dans cette démarche, venus d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe. Restitution de l'étude et tables rondes sont organisées au cours de cette journée, nous invitant à prolonger, ensemble, la réflexion initiée.

Ont participé à cette recherche les structures suivantes :

L'association Solidarités Nouvelles / Belgique - L'association DEME SO / Mali - La Red de Apoyo por la Paz y la Justicia / Venezuela - Le Point d'Accès au Droit des Jeunes/Pôle Droit Jeunesse du Val de Marne/ Créteil (94) - L'association Advocacy Paris Ile-de-France / Paris (75) - L'association Femmes et Enfants en Milieu Rural et Urbain (FEMRU) / Sevran (93)



LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE JURIDIQUE DE PARIS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h : Accueil

9h15-9h30 - Introduction

Jean-Claude MAS, délégué général de Juristes-Solidarités

9h30-10h50 - Présentation des expériences Documentaire « Citoyennetés en action ; Voyages au cœur du droit »

Ce documentaire présente les pratiques des six associations ayant participé à la recherche, initiées dans des domaines et des contextes variés sur le terrain de l'accès au droit. Comment rendre les victimes de violences policières actrices de droit au Venezuela à travers un service juridique alternatif? Quel accompagnement mettre en place pour favoriser l'autonomie des jeunes, des femmes, des usagers de la santé mentale en Ile-de-France? Ce sera également l'occasion de découvrir en Belgique une dynamique d'appui aux personnes précaires pour qu'elles fassent valoir leurs droits en matière de logement. Au Mali, on pourra appréhender le travail de sensibilisation et de résolution des conflits effectué au cœur des communautés par les para-juristes. Ces diverses expériences viendront nourrir les échanges de la journée.

11h-12h30 - Analyse transversale des pratiques citoyennes de droit

Jacques FAGET, sociologue du droit

Jacques Faget proposera une analyse comparative des expériences étudiées afin de questionner le lien entre le développement des pratiques citoyennes de droit et la création de dynamiques de transformation sociale. En quoi ces pratiques se distinguent-elles des dynamiques d'accès au droit traditionnelles? Comment se positionnent-elles par rapport

à la sphère institutionnelle et politique? De quelle manière appréhendent-elles le droit dans leurs actions? Quelle place y occupent les populations? Autant de questions qui permettront de s'interroger sur les mécanismes qui favorisent ou freinent les processus de changement social

Echanges avec la salle

12h30- 13h45 - Pause déjeuner (buffet sur place)

13h45-15h10 - Table ronde Pratiques citoyennes : Quels impacts sur le droit ?

Dans les Suds comme dans les Nord, lorsque le droit ne répond pas à leurs besoins, des citoyens se mobilisent pour participer aux mécanismes de production de droit. Qu'elles aient pour objectif de revendiquer de nouveaux droits, d'obtenir l'application de textes existants lorsqu'ils sont inefficaces, ou de neutraliser certaines règles considérées comme injustes, les pratiques citoyennes visent à faire évoluer le droit dans le sens d'une société organisée sur la base de valeurs de solidarité. Dans cette perspective de transformation sociale, elles tendent également à favoriser l'émergence de modes de résolution des conflits, tels que la médiation.

Intervenants :

- Camila Nicacio, doctorante en anthropologie du droit à l'université Paris I
- Ibrahim Traoré, association Deme So - Mali
- David Praile, association Solidarités Nouvelles - Belgique
- Elise Gautier-Bakhoun, association Justice et Ville - Créteil

Echanges avec la salle

15h20-16h45 - Table ronde Pratiques citoyennes de droit : Quels impacts sur les populations ?

A travers des actions de sensibilisation, d'accompagnement juridique et judiciaire, au moyen de mobilisations collectives, l'enjeu des pratiques citoyennes est de permettre aux populations concernées de s'approprier le droit pour devenir actrices de leur propre développement. Les personnes, particulièrement les plus démunies, sont en effet trop souvent exclues du champ du droit et se retrouvent privées du pouvoir de se défendre et d'agir sur leur vie. Il s'agit pour celles-ci de prendre conscience de leur capacité d'action, d'acquiescer une conscience juridique leur permettant de quitter leur position de passivité pour devenir actrices de droit et maîtriser leur destin. Pour les structures qui les accompagnent, tout l'enjeu est, au-delà de la résolution de leur problème, de favoriser l'émancipation des populations en difficulté.

Intervenants :

- Etienne Le Roy, professeur d'anthropologie du droit
- Laura Roldán, Red de Apoyo por la Paz y la Justicia - Venezuela
- Martine Dutoit, association Advocacy Paris Ile-de-France - Paris
- Marie-Christine Bouchard, Point d'Accès au Droit des Jeunes - Créteil

Echanges avec la salle

16h45-17h - Clôture de la journée

Gilda NICOLAU, directrice du Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris - UMR de droit comparé de Paris I